

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE ÉTUDE D'AVOCATS À VERSOIX

PICOT, STREET & ASSOCIÉS

PICOT, STREET & ASSOCIÉS a l'immense plaisir de vous annoncer l'ouverture de ses nouveaux bureaux en plein cœur de Versoix, au 100 route de Suisse (à peu près en face de l'Église catholique), au sein d'une villa contemporaine sise au bord du lac, dans un cadre exceptionnel. Elle devient, de la sorte, la première véritable Étude d'avocats à s'implanter au sein même de notre belle cité.

PICOT, STREET & ASSOCIÉS est composée d'avocats à la fois spécialisés et généralistes, ayant pour vocation première de répondre aux intérêts divers et variés de ses clients, qu'il s'agisse de les conseiller, de les défendre ou de les représenter auprès des tribunaux étatiques ou arbitraux, tant à Genève que dans le canton de Vaud.

Les services proposés par l'Étude s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Ils peuvent être classifiés, schématiquement, de la manière suivante:

- Conseil et représentation des personnes physiques, visant à favoriser, en particulier, l'accessibilité de ces dernières aux juridictions civiles, pénales et administratives; PICOT, STREET & ASSOCIÉS se veut, à ce titre, «proche» des gens et des besoins de la population versoisienne (et des communes environnantes), notamment dans les domaines suivants: activité judiciaire, droit des personnes et de la famille (notamment droit du divorce), droit des successions, droit du bail, droit des poursuites, droit du travail, droit des assurances sociales et privées, droit de la santé, droit du sport, droit pénal, droit de la circulation routière, droit fiscal, droit de la construction et de l'aménagement du territoire et droit des étrangers;

- Conseil et représentation des entreprises régionales (artisans, PME et multinationales), en particulier dans les domaines suivants: activité judiciaire, droits immobilier et droit du bail, contrats commerciaux, droit des sociétés, droit bancaire, droit du commerce international, poursuites, faillites et concordats, droit du travail, droit de la responsabilité civile, droit fiscal, droit de la construction et l'aménagement du territoire, droit de l'environnement, droit de la concurrence et droit pénal économique; PICOT, STREET & ASSOCIÉS est en mesure, en particulier, de couvrir la majeure partie des besoins des sociétés (et entreprises individuelles) en matière juridique et de les accompagner à chaque stade de leur développement; l'Étude offre, à cet égard, les services suivants: création et installation de l'entreprise, négociation des aspects fiscaux y relatifs, administration de sociétés, mise en place et suivi du cadre contractuel de l'entreprise (convention d'actionnaires, rédaction de contrats de tous types, etc.), corporate finance, droit bancaire, fusion et acquisitions, restructuration et réorganisation et enfin gestion des relations de l'entreprise avec les administrations et contentieux y relatifs;

- Domiciliation et implantation de personnes physiques et personnes morales (sociétés) suisses ou étrangères sur la commune de Versoix (et environs), incluant notamment l'acquisition et/ou vente d'immeubles en Suisse ou à l'étranger, la structuration de patrimoines et trusts ainsi que la négociation des aspects fiscaux y relatifs;

- Conseil aux particuliers et à leurs familles en matière de protection de leur patrimoine, structuration et organisation de la gestion de leurs actifs financiers et/ou non-financiers, surveillance desdites activités, gestion et suivi de la planification fiscale et successorale de leurs clients, aux fins de contribuer à une meilleure «gouvernance» familiale (activité dite de family office).



De haut en bas
Jérôme Picot, Steven Street
et Anouar Benaboud.

À VOS AGENDAS

Picot, Street & Associés organise, tous les mardis et mercredis soirs (entre 18h et 21h), une permanence destinée au plus grand nombre, à compter du 16 octobre 2012. Celle-ci sera calquée sur le modèle de la Permanence de l'Ordre des avocats, sur la base d'un tarif préférentiel (CHF 80.- pour un entretien approfondi d'environ 30 minutes avec l'un des associés de l'Étude). ■

Les associés de l'Étude sont aujourd'hui au nombre de trois, disposant tous d'une solide expérience dans les domaines précités, en fonction de leurs affinités et qualifications respectives. PICOT, STREET & ASSOCIÉS compte en outre en son sein plusieurs collaborateurs (avocats-stagiaires). L'Étude a pour ambition, à moyen terme, d'incorporer de nouvelles compétences et forces vives.

L'Étude dispose également d'une adresse à Genève, en plein cœur de la Vieille-Ville, à la Grand-Rue.

PICOT, STREET & ASSOCIÉS est une étude dynamique, alliant jeunesse et expérience, pugnacité et diplomatie, vigueur et souplesse dans un paysage juridique suisse et international en pleine mutation.

Chaque dossier ouvert auprès de l'Étude fait l'objet d'un traitement soigné et d'un suivi personnalisé. Conformément aux us et coutumes du Barreau de Genève, nos tarifs varient selon le temps consacré, l'importance et la complexité de l'affaire, au résultat obtenu et à la situation du client.

Dans ce contexte, PICOT, STREET & ASSOCIÉS conviendra avec chaque client d'un mode de rémunération déterminé. Le client recevra par la suite, à intervalles très réguliers, une note d'honoraires intermédiaire, lui permettant à tout moment de connaître le coût d'intervention de l'Étude, évitant ainsi l'accumulation de frais et les querelles potentielles y relatives.

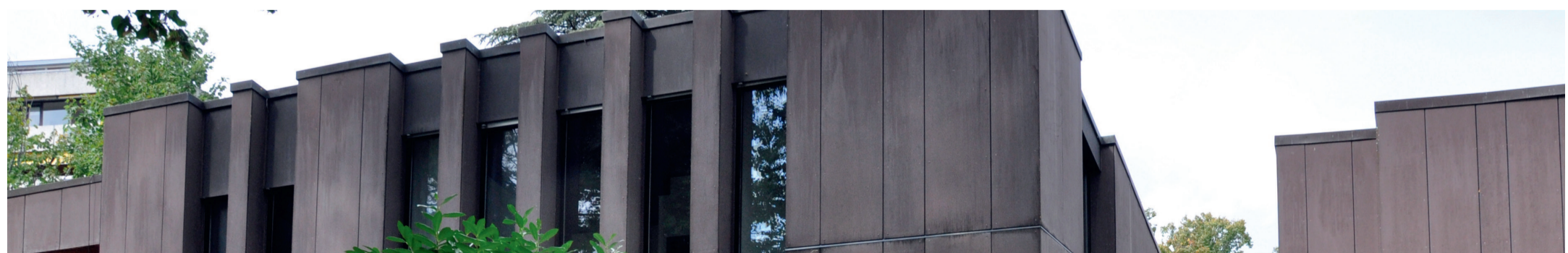
Toute solution individualisée peut bien entendu être trouvée d'un commun accord entre PICOT, STREET & ASSOCIÉS et son client. Il pourra, par exemple, être donné suite à une proposition de paiements échelonnés. Il en va de même, notamment avec les entreprises, de l'adoption d'un forfait, couvrant l'ensemble des services à fournir. Enfin, l'Étude consent, en particulier dans les litiges du droit de la famille (ex: procédures de divorce et mesures protectrices de l'union conjugale), à prodiguer ses services dans le cadre de l'assistance juridique (prise en charge des frais et honoraires par l'État, sur la base de tarifs fixés dans la loi). L'Étude, en tout état de cause, s'engage à assurer des tarifs raisonnables et extrêmement concurrentiels.

PICOT, STREET & ASSOCIÉS pratique couramment (écrit et parlé) en français, anglais, allemand, arabe espagnol et italien.

Les avocats de l'Étude font partie des principales associations de juristes genevoises et suisses, soit, en particulier, l'Ordre des avocats de Genève, la Fédération suisse des avocats, l'association genevoise de droit des affaires et les différentes associations immobilières du canton.

PICOT, STREET & ASSOCIÉS organisera, de manière régulière, divers événements destinés à la population et aux entreprises de la place, tels que des petits déjeuners mensuels en ses locaux (moyennant réservation à l'avance), où seront exposées, notamment, des problématiques juridiques récentes (thèmes - généraux ou ciblés - annoncés à l'avance). Une journée «portes ouvertes» sera également prochainement proposée, de manière à permettre aux associés de l'Étude de mieux faire connaissance avec la population versoisienne.

Elle se réjouit, par avance, de vous y voir nombreux. ■



PICOT, STREET & ASSOCIÉS – Avocats au Barreau de Genève et Vaud

100, route de Suisse - 1290 Versoix - Tél.: + 41 22 318 56 56 - Fax: + 41 22 318 56 50 - www.psea.ch

Nota Bene: la présente publication se veut en parfaite conformité avec la Loi fédérale sur la libre circulation des avocats (régissant l'exercice de la profession d'avocats), qui stipule, à son article 12 lit. d, que «l'avocat peut faire de la publicité, pour autant que celle-ci se limite à des faits objectifs et qu'elle satisfasse à l'intérêt général». Il en va de même s'agissant des Us et Coutumes et des Statuts de l'Ordre des avocats de Genève.